

EXTRAIT

du Registre des Délibérations

du Conseil de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan

Date de convocation :
8 mars 2011

Séance du 14 mars à 20 heures 30

Nombre de
délégués en
exercice : 170

Le Conseil de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan s'est réuni à Crolles au nombre prescrit par le règlement, sous la présidence de Monsieur François BROTTE, Président de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan.

Objet : Débat
d'Orientations
Budgétaires 2011

Présents : S. ALMODOVAR, A. ANDREYON, C. ANGLADE, J. BALLAND- CAMBIER, P. BAUDAIN, JC BECQUAERT, P. BEGUERY, L. BELLICARD, C. BENONE, S. BEOLET, C. BICH, C. BLANC-COQUAND, A. BONMIER, G. BONNEFON, D. BOSA, C. BOULLIER, F. BROTTE, M. BRUNELLO, JP. BUART, B. CARAGUEL, J. CARASSIO, V. CARTIER, D. CHARBONNEL, D. CHAVAND, D. CLOUZEAU-GERMAIN, G. COHARD, R. COHARD, R. COLLIAT, MH. COSTA, M. COUVERT, I. CURT, P. DAUPHIN, A. DAVID, C. DAVOINE, S. DELAVIER, G. DIDOT, JM DOLLE, B. DRECC, J. DUBUS, JP DURAND, C. DURET, C. ENGRAND, H. FANET, G. FASTIER, G. FERRAGATTI, E. FORTIER, MT. FRABONI, P. GAILLARD, R. GAUTHERON, J. GERBAUX, F. GIMBERT (jusqu'à la délibération n°7 inclus), F. GLAREY, M. GLATIGNY, C. GLOECKLE, J. GUILLOT, C. HARDOUIN, V. HENOFF, D. JACQUEMENT, B. JAY, G. JOVET, C. JOY, J. JURADO, G. LAMAND, M. LAMBERT, P. LANGENIEUX-VILLARD (jusqu'à la délibération n°3 inclus), P LEVASSEUR, J. LOMBARD, C. LOUVEL-DE-MONCEAUX, A. MAITRE, C. MALIA, P. MANJARRES, JM MICHEL, B. MICHON, F. MIDALI, R. MILLET, W. MINGUELY, A. MONNOT, C. MONTEIL, P. MORAND, M. MORINI, J. MOUSIN, B. MURIENNE, JC. NINET, MC. PARADE, C. PERNIN, V. PETEX, A. PIANETTA, J. PICCHIONI, F. PILLOT, T. PLACETTE, A. PLISSON, R. POIS - POMPEE, G. QUINZIN, P. RAMOUSSE, J. REBUFFET, P. ROBERT, L. ROUSSET, JL ROUX, A. RUCHE, C. SAURY, C. SCHEMEIL, B. SORREL, A M SPALANZANI, F. STEFANI, P. TERNAUX, M. TERUEL, S. THIÉRY, O. THIZY, MJ. THOMASSON, Y. TROCMET, G. TROUX, C. VIDAL, P. VIEILLE, P. VOLPI, G. ZANARDI (jusqu'à la délibération n°2 inclus), G. ZANCHIN, C. ZAS.

Présents : 117
Pouvoirs : 16
Votants : 133
Vote pour : 133
Vote contre : 0
Abstentions : 0
Vote blanc : 0

Excusés: G. AMBLARD, V. BERLANDIS, A. BLANC (pouvoir à R.COHARD), B. BOESSO (pouvoir à C.MONTEIL), P. BOISSELIER (pouvoir à A.MONNOT), Y. BOUCHERT-BERT-PEILLARD (pouvoir à G.COHARD), JM. BOUCLANS (pouvoir à C.BENONE), A. BOUVEROT-REYMOND, E. BOUVIER, D. BRUNET-MANQUAT, H. CERET, ML. CHRISTOPHEL, JF. CLAPPAZ, B. COLLIGNON, A. DUHAMEL, L. FERRADOU (pouvoir à C.ANGLADE), J. GAMELIN, V. GAY, G. GIRAUD (pouvoir à P.LEVASSEUR) , M. GRAMBIN, A. GUILLUY, L. JANET, P. JANOLIN (pouvoir à D.CHARBONNEL), P. JEAN, JC. JOLLY, H. LECUYER, O. LEROUX, C. LETOUBLON, J. MARSEILLE, R. MARTY (pouvoir A B.MURIENNE), MJ. MASSUCCO (pouvoir à P.DAUPHIN), F. PAGES (pouvoir à B.SORREL), C. PERRIN, L. PERROD, S. PLAWESKI, E. PORTSCH, C. ROCCA (pouvoir à C.DURET), A. ROLIN (pouvoir à P.BEGUERY), M. SAVIGNY, F. SERRANO, A. SERVANT (pouvoir à M.LAMBERT), P. SILVENTE, S. SPOHR, L. THERY, S. THILLY, P. THUET, Y. TOSOLINI (pouvoir à C.BICH), B. TRIFFE (pouvoir à JM.DOLLE) , C. VANNUFFELLEN, S. VAUSSENAT, J. VIRET, P. WEILL, J. ZAPPIA,

Transmis le : 29/03/11
N° accusé réception Préfecture : 038-200018166-20110314-1-DE

Madame J. DUBUS est nommée secrétaire de séance.

Les orientations budgétaires 2011 prennent en compte les modifications statutaires intervenues depuis le 1/01/2011, avec la reconnaissance de l'intérêt communautaire :

- o de la zone d'activités du Pruney au Versoud ;
- o des ateliers relais de Malvaisin-au-Versoud ;

- du Restaurant Inter Entreprises du Haut Grésivaudan à Pontcharra ;
- des relais assistantes maternelles concernant les communes de :
 - La Pierre / Tencin / Champ Près Froges ;
 - Biviers / Bernin / Montbonnot / St Ismier / St Nazaire les Eymes ;
 - Le Versoud ;
- des équipements sportifs du collège de La Moulinière à Domène (via le syndicat intercommunal du collège de Domène – SIC) et du lycée du Grésivaudan (via le syndicat intercommunal des établissements d'enseignement secondaire et technique – SIEST) ;
- des Lieux Accueil Enfants -Parents (LAEP) implantés sur les communes de Pontcharra, de Crolles, d'Alleverd, et de Domène (pour la part Grésivaudan) ;
- du centre de planification de Meylan (pour la part Grésivaudan) ;
- de l'aire d'accueil des gens du voyage de St Ismier ;

Au niveau des **recettes**, ces orientations se traduisent de la façon suivante :

- intégration des nouvelles recettes fiscales mises en place suite à la disparition de la taxe professionnelle, évaluées selon le niveau d'information actuel, notamment en ce qui concerne le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) ; Il est précisé que son montant risque de baisser dans les prochaines années.
- évaluation de la dotation de groupement en tenant compte de la baisse du coefficient d'intégration fiscale de la communauté de communes ;
- instauration d'une TEOM sur les communes n'appartenant pas au SIBRECSA (cf. document joint) ; il est précisé qu'il sera étudié la faisabilité de la mise en place d'une Redevance Spéciale pour les entreprises bénéficiant actuellement du service et non assujetties à la TEOM ;
- recouvrement du Versement Transport à hauteur de 0.60% sur l'ensemble du périmètre, à compter du 1^{er} avril 2011 ;
- application du taux de l'inflation, soit environ 1.7 %, sur les tarifs pratiqués dans les différents équipements communautaires ;
- recouvrement des subventions sollicitées pour la réalisation des actions et/ou le fonctionnement courant
- perception du FCTVA estimé en fonction des travaux budgétés

Au niveau des **dépenses**, ces orientations se traduisent de la façon suivante :

- Reversements aux communes
- intégration de l'attribution de compensation provisoire dont le montant définitif sera fixé après approbation, à la majorité qualifiée des communes membres, du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées ;

- reconduction de l'enveloppe de la Dotation de Solidarité Communautaire.
 - o Dépenses courantes de fonctionnement et d'investissement prise en compte des dépenses courantes de fonctionnement et d'investissement des équipements communautaires et des actions reconduites d'année en année en fonctionnement ou déjà engagées en investissement
- prise en compte des dépenses de fonctionnement et d'investissement liées aux nouvelles compétences exercées par la communauté de communes depuis le 01/01/2011 ;
 - o Prise en compte des éléments financiers
- évaluation provisoire des résultats cumulés de la communauté de communes au 31/12/2010 ;
- remboursement de la dette ;
 - o Proposition de nouvelles actions :
- soutenir, dans le domaine de l'Habitat, les communes accroissant l'offre de logements accessibles et les bailleurs dans leurs travaux liés à l'amélioration du bilan énergétique du parc existant
- réaliser un portage foncier pour les communes engagées notamment dans des opérations de rénovation urbaine
- renforcer la politique de la communauté en faveur du développement de filières économiques, agricoles, forestières diversifiées et de la création d'entreprises
- dynamiser la politique de la communauté en faveur du tourisme à travers la réhabilitation de friches touristiques et l'organisation de l'accueil et la promotion touristique sur le territoire
- mieux répondre à la demande sociale en matière d'équipements sportifs : piscine, stade d'athlétisme...
- poursuivre l'action de la communauté en faveur de l'amélioration des déplacements à travers notamment la réalisation du quart diffuseur de Bernin, du barreau de la grande île et le développement de l'offre de services de l'AOTU.

Le besoin de financement qui découle de ces différentes orientations sera financé par l'emprunt ; Il est précisé que les chiffres présentés sont sur évalués et que plusieurs actions seront décalées naturellement dans le temps.

Le conseil de communauté prend acte des propositions et procède au Débat d'Orientations Budgétaires 2011.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Président,

François BROTTE

